

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des maires de la MRC de La Mitis tenue le 10 mai 2017 à la salle Léon-Gaudreault de la MRC de La Mitis située au 300, avenue du Sanatorium à Mont-Joli, à compter de 19 h 30.

1. Ouverture et présences

SONT PRÉSENTS :

MMES	Danielle Doyer	Mont-Joli
	Rose-Marie Gallagher	Sainte-Flavie
MM.	Alain Carrier	Sainte-Angèle-de-Mérici
	Guillaume Bérubé	Saint-Octave-de-Métis
	Rodrigue Roy	Grand-Métis
	Maurice Chrétien	Sainte-Jeanne-D'Arc
	Jean-Pierre Bélanger	Saint-Charles-Garnier
	Paul-Eugène Gagnon	Sainte-Luce
	Réginald Morissette	Saint-Joseph-de-Lepage
	Georges Deschênes	Saint-Gabriel-de-Rimouski
	Fabien Boucher	Price
	Jean-Pierre Pelletier	Métis-sur-Mer
	Olivier Gillet	Saint-Donat
	Gilles Laflamme	Padoue

SONT ABSENTES :

MMES	Madeleine Perreault	La Rédemption
	Gitane Michaud	Les Hauteurs

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Marcel Moreau, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Judith Garon, directrice générale adjointe et finances

Le préfet, M. Réginald Morissette, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. Adoption de l'ordre du jour

C.M. 17-05-090

Il est proposé par M. Rodrigue Roy, appuyé par M. Olivier Gillet et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en maintenant le point **DIVERS** ouvert :

A. GESTION

1. Ouverture et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du mercredi 8 mars 2017
 - a) Adoption
 - b) Suivi
4. Procès-verbal de la séance ordinaire du mercredi 12 avril 2017
 - a) Adoption
 - b) Suivi
5. Correspondance
6. Première période de questions

B. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7. Avis de conformité Règlement 411-17 de St-Octave
8. Avis de conformité Règlement 412-17 de St-Octave
9. Travaux sur les TPI pour l'année 2017
10. Construction d'un nouveau chemin forestier sur les TNO de La Mitis
11. Suivi du PDZA

C. ADMINISTRATION

12. Projet d'agrandissement des bureaux administratifs
13. Location de locaux pour le service incendie
14. Demandes de dons et commandites
15. Projet de regroupement des OH sur l'ensemble du territoire de la MRC

D. DIVERS

- a) Travaux sur un cours d'eau du 5^e rang à Saint-Joseph-de-Lepage
- b) Développement éolien – rencontre à Matane le 16 mai
- c) Contrat internet haute vitesse
- d) Fonds d'aide aux sinistrés
- e) Motion félicitations à Saint-Octave pour le prix FQM

E. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. Fonds de développement des territoires
 - 16.1 Fonds de soutien aux projets structurants-recommandations du comité d'analyse
17. Projet éolien La Mitis
 - 17.1 Suivi
18. Projet éolien Lac Alfred
 - 18.1 Suivi
19. CLD

F. HYGIÈNE DU MILIEU

20. Nouveaux outils de communication de la Régie des matières résiduelles

G. PÉRIODE DE QUESTIONS

H. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

A. GESTION

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017

C.M. 17-05-091

Il est proposé par M. Paul-Eugène Gagnon, appuyé par M. Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2017 tel que corrigé et présenté.

Suivi

M. Marcel Moreau, directeur général, fait le suivi du procès-verbal du 8 mars 2017.

4. Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2017

C.M. 17-05-092

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Jean-Pierre Pelletier et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2017 tel que présenté.

Suivi

M. Marcel Moreau, directeur général, fait le suivi du procès-verbal du 12 avril 2017.

5. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

6. Première période de questions

Aucune question.

B. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

7. Avis de conformité Règlement 411-17 de St-Octave

C.M. 17-05-093

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* la MRC doit approuver ou désapprouver un règlement qui modifie le règlement de zonage d'une municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Octave-de-Métis a adopté le 1^{er} mai 2017 le règlement numéro 411-17 modifiant divers éléments du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse réalisée par l'aménagiste de la MRC démontre que ce règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Rose-Marie Gallagher, appuyée par M. Jean-Pierre Pelletier et résolu à l'unanimité d'approuver le règlement numéro 411-17 de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis.

8. Avis de conformité Règlement 412-17 de St-Octave

C.M. 17-05-094

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* la MRC doit approuver ou désapprouver un règlement qui modifie le règlement de construction d'une municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Octave-de-Métis a adopté le 1^{er} mai 2017 le règlement numéro 412-17 modifiant le règlement de construction au sujet des conteneurs;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse réalisée par l'aménagiste de la MRC démontre que ce règlement est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Jean-Pierre Pelletier et résolu à l'unanimité d'approuver le règlement numéro 412-17 de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis.

9. Travaux sur les TPI pour l'année 2017

C.M. 17-05-095

Il est proposé par M. Gilles Laflamme, appuyé par M. Rodrigue Roy et résolu à l'unanimité de que le Conseil de la MRC autorise :

- la reconduction de la Société d'exploitation des ressources de La Mitis à titre d'exécutant des travaux sur les TPI de La Mitis pour la saison 2017;
- une contribution du fonds TPI de La MRC d'une somme maximale de 25 000 \$ pour la réalisation de travaux sylvicoles réguliers selon les normes et taux reconnus en région. L'exécutant des travaux pourra à l'intérieur de cette enveloppe, suite à l'approbation de la MRC, obtenir une aide financière pour les travaux de voirie et de transport des plants selon les taux établis en 2015 indexés au cout de la vie;
- une contribution du fonds TPI de 5 000 \$ pour supporter la réalisation de travaux d'amélioration dans les érablières localisées sur les TPI déléguées. L'aide financière accordée sera de 180 \$/ha pour les travaux répondant aux critères du traitement. Les superficies traitées lors d'une année sont non admissibles à une aide financière l'année suivante;
- le préfet à signer tous les documents nécessaires à ces fins.

10. Construction d'un nouveau chemin forestier sur les TNO de La Mitis

C.M. 17-05-096

CONSIDÉRANT la problématique des transports de bois dans les municipalités de Saint-Charles- Garnier et de La Rédemption;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un chemin forestier viendrait régler la problématique identifiée ci-haut;

CONSIDÉRANT QUE les TNO possèdent les sommes nécessaires pour la construction de ce chemin dont les coûts sont évalués à 98 000.00 \$.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Rose-Marie Gallagher, appuyée par M. Alain Carrier et résolu à l'unanimité que le Conseil des maires accepte la recommandation du comité administratif de la MRC, soit :

- La construction d'un chemin sur les TNO de La Mitis afin d'éviter le transport de bois sur les routes municipales de Saint-Charles-Garnier et de La Rédemption, d'un montant d'environ 98 000.00 \$;
- Mandate le directeur général à entreprendre les procédures pour la réalisation de ce projet et de signer l'ensemble des documents s'y afférents.

11. Suivi du PDZA

Présentation et suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) par Jonathan Ferté.

C. ADMINISTRATION

12. Projet d'agrandissement des bureaux administratifs

C.M. 17-05-097

CONSIDÉRANT les besoins de la MRC en espace de bureaux pour loger l'ensemble des employés;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'agrandissement d'un montant d'environ 912 000.00 \$ préparé par la firme d'architectes Goulet et Lebel a été présenté aux élus;

CONSIDÉRANT QU'un programme de subvention existe pour ce genre de projet au niveau du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT).

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Paul-Eugène Gagnon, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité de déposer une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide financière du MAMOT PIQM- RECIM Sous-volet 5.1.

13. Location de locaux pour le service incendie

C.M. 17-05-098

CONSIDÉRANT les besoins de la MRC en espace de bureaux pour loger l'ensemble des employés;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'agrandissement d'un montant d'environ 912 000.00 \$ préparé par la firme d'architectes Goulet et Lebel a été présenté aux élus;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention sera présentée au MAMOT et que les travaux pourraient ainsi être retardés de plusieurs mois;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie doit être relocalisé afin que tous ses membres soient sous le même toit pour une plus grande efficacité d'intervention.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Rose-Marie Gallagher, appuyée par M. Olivier Gillet et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC à conclure une entente de location des Ateliers Plein Soleil pour un espace de 1 467 pieds carrés (local # 5) au prix de 10.50 \$ le pied carré, représentant un loyer de 1283.63 \$ + taxes par mois, et ce pour une durée de 2 (deux) ans à compter du 1^{er} juin 2017.

14. Demandes de dons et commandites

C.M. 17-05-099

CONSIDÉRANT QUE la MRC désire soutenir financièrement des initiatives du milieu mitissien en lien avec les orientations du plan d'action de la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis a mis en place une politique de dons et commandites régissant les modalités d'attribution.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Jean-Pierre Pelletier, appuyé par M. Maurice Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter les demandes telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

Organismes demandeurs	Raison de la demande	Montant demandé	Montant accordé
Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis	Voyage d'études des étudiants en France	Non spécifié	250 \$
Pro-jeune-Est	Mise en place d'un service pour accompagner les jeunes en suspension au Mistral	Non spécifié	350 \$
Centre de formation aux adultes Mont-Joli- Mitis	Gala Méritas	Non spécifié	250 \$

15. Projet de regroupement des OH sur l'ensemble du territoire de la MRC

C.M. 17-05-100

CONSIDÉRANT les intentions du gouvernement du Québec de faire le regroupement des offices d'habitation (OH);

CONSIDÉRANT qu'il y a présentement sept (7) OH sur le territoire de la MRC de La Mitis;

CONSIDÉRANT QUE le regroupement volontaire des 7 OH du territoire semble être dans une impasse, puisqu'il y a mésentente sur certains points.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Danielle Doyer, appuyée par M. Paul-Eugène Gagnon et résolu à l'unanimité que la MRC de La Mitis suspende les procédures concernant son intention de déclaration de sa compétence pour le domaine de la gestion du logement social et de demander la présence de la SHQ afin d'agir en

médiation pour accompagner les OH et les municipalités dans le processus de regroupement.

D. DIVERS

a) Travaux d'urgence cours d'eau sur le 5^e rang à Saint-Joseph-de-Lepage

C.M. 17-05-101

CONSIDÉRANT QUE la MRC s'est vue confier la compétence exclusive des cours d'eau de son territoire en vertu des articles 103 à 110 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.Q 2005, chapitre 6), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006;

CONSIDÉRANT QUE les articles 104 et 106 de cette Loi autorisent la MRC à adopter une réglementation pour régir toute matière relative à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau, y compris les traverses, les obstructions et les nuisances;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'urgence sont nécessaires sur un ponceau situé dans le 5^e rang à Saint-Joseph-de-Lepage;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens et des représentants de la municipalité concernés ont été rencontrés et consultés.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Paul-Eugène Gagnon, appuyé par M. Fabien Boucher et résolu à l'unanimité de décréter la réalisation des travaux d'aménagement sur une branche du cours d'eau Élisée-Dionne à Saint-Joseph-de-Lepage, situé sur les lots 4 371 866, 4 371 306, 4 371 311, conformément aux plans et devis. Tous les frais des travaux seront à la charge de la municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage.

b) Développement éolien- rencontre à Matane le 16 mai

M. Marcel Moreau informe le Conseil d'une invitation de l'Alliance éolienne de l'Est à une assemblée d'information et d'échange sur l'avenir de la production d'énergie éolienne communautaire qui se tiendra le 16 mai prochain à 13 h 00 au Riôtel de Matane. Il informe que l'inscription se fait en ligne et donne les coordonnées.

c) Contrat internet haute vitesse

C.M. 17-05-102

Il est proposé par M. Olivier Gillet, appuyé par M. Alain Carrier et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du comité d'Inforoute de l'Est du Bas-Saint-Laurent pour le contrat d'internet haute vitesse offert par le RISQ, dont le montant s'élève à 2 132,75 \$ par année pendant deux ans.

d) Fonds d'aide aux sinistrés des inondations

C.M. 17-05-103

CONSIDÉRANT les fortes précipitations qui ont causé de nombreuses inondations dans plusieurs régions du Québec;

CONSIDÉRANT la création d'un fonds d'aide dédié aux inondations printanières au Québec par la Croix-Rouge et le gouvernement du Québec;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Alain Carrier, appuyé par Mme Danielle Doyer et résolu à l'unanimité de faire un don de 1000.00\$ au fonds d'aide aux sinistrés du Québec au nom du Conseil des maires de la MRC afin de contribuer à soutenir les communautés sinistrées du Québec.

e) Motion félicitations à Saint-Octave pour la 13^e édition du mérite Ovation de l'UMQ

C.M. 17-05-104

AVIS DE MOTION est donné par Mme Danielle Doyer afin d'adresser des félicitations au jardin communautaire Les Pouces d'Octave de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis, lauréat au prix du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec, dans la catégorie économie, tourisme et loisirs.

E. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. Fonds de développement des territoires

16.1 Fonds de soutien aux projets structurants-recommandations du comité d'analyse

C.M. 17-05-105

CONSIDÉRANT QUE les projets déposés ont tous été analysés à partir de la grille d'analyse;

CONSIDÉRANT QUE les projets répondent aux critères d'admissibilité du fonds de soutien aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse ont déposé une recommandation pour les projets mentionnés.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Olivier Gillet , appuyé par M. Alain Carrier et résolu à l'unanimité de consentir une subvention aux projets tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous, à même l'enveloppe réservée du Fonds de développement des territoires pour financer les projets déposés dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants et conditionnellement au respect des plans de financement déposés.

Promoteur	Titre du projet	Montant accordé
Parc de la rivière Mitis	Exposition itinérante des œuvres de Jean-Luc Grondin	5 480 \$
Regroupement culturel de Sainte-Flavie (porteur)	Inventaire, classement et mise en valeur du matériel patrimonial relié à l'histoire de la 2 ^e guerre mondiale sur le territoire de La Mitis	15 000 \$
Producteurs de grains de l'Est-du-Québec (porteur)	Création d'un réseau d'expertise en production du lin	17 749 \$
La Baraque culturelle	Festival bas-laurentien des arts du cirque « Détour »	10 000 \$
Corporation de gestion de la pêche sportive de la Rivière Mitis	La Mitis, une rivière au cœur de l'identité du territoire mitissien	6 000 \$

17. Projet éolien La Mitis

17.1 Suivi

M. Marcel Moreau fait le suivi sur les activités du projet éolien La Mitis. Il mentionne la diminution des résultats du 1^{er} trimestre 2017 par rapport à la même période l'année dernière.

18. Projet éolien Lac Alfred

18.1 Suivi

M. Marcel Moreau fait le suivi sur les activités du projet éolien du Lac Alfred. Il indique qu'il y aura mise en place d'une pellicule chauffante sur 10 éoliennes aux prises avec des problèmes de givre qui altère leur efficacité.

19. CLD

Information et discussion à propos du renouvellement de l'entente de délégation entre le CLD et la MRC ainsi que les orientations pour la diversification économique et industrielle de La Mitis. La proposition d'entente sera déposée devant le Conseil à la séance du 14 juin.

F. HYGIÈNE DU MILIEU

20. Nouveaux outils de communication de la Régie des matières résiduelles

M. Marcel Moreau présente les nouveaux outils de communication de la Régie des matières résiduelles, tels que le tout nouveau site web et la campagne porte-à-porte qui a débuté le 8 mai.

G. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Gilles Lavoie remercie le conseil des maires de permettre au comité de travail sur le regroupement des OH de terminer le processus de réflexion pour la mise en place d'un OH régional.

H. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.M. 17-05-106

Il est proposé par M. Fabien Boucher de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 55.

Réginald Morissette
Préfet

Marcel Moreau
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Réginald Morissette, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.